

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE DE L'ARCHIPEL  
LE 20 JUIN 2023 À 18 H  
AU RESTAURANT YE OLDE OCHARD**

<b>Étaient présents employés</b>	<b>Étaient présents parents</b>
Joanne Roy, directrice	Marie-Noëlle Roussin
Joanie Côté, secrétaire d'école	Manon Riverin
Shirley Fontaine, enseignante	Sylvie Guérin
Judith Le Blanc, enseignante	Chloé Beaudoin-Lejour
Josée Lapierre, tech. sgd	Gabriel Allard
Cindy Landry, enseignante	

**Était absente :** Mélissa Mc Gregor

**Public :** Aucun

**Secrétaire de la séance :** Joanie Côté

\*\*\*\*\*

**1. Ouverture de l'assemblée**

Ouverture de la séance à 18 h 22.

**2. Vérification du quorum**

Les personnes étant toutes présentes, la séance peut débuter.

**3. Mot de la présidente et de la direction**

Madame Chloé Beaudoin-Lejour et madame Joanne Roy souhaitent la bienvenue à tous à notre dernière rencontre au restaurant. Chloé nous souhaite un bel été et mentionne qu'elle a apprécié son année avec nous. Joanne est contente du déroulement de l'année. Tout ce dont Joanne, Joanie et Josée avaient pensé, s'est déroulé comme prévu. C'était une très belle année réussie. Elle mentionne qu'elle avait inscrit l'école à un concours et que, nous l'avons

gagné. C'était une belle surprise ! Le prix reçu se nomme « EFFET PAPILLON ». La médaille est installée dans l'entrée de l'école près des gradins.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La lecture étant faite, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Gabriel Allard **QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Suivis et adoption du procès-verbal du 16 mai 2023**

La présidente demande aux membres si les gens ont eu le temps d'en faire la lecture.

Aucun suivi.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Judith Le Blanc **QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal tel que présenté par la présidente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. Parole du public**

Aucune.

**7. Informations du Comité de parents**

Elle veut faire bouger les choses en lien avec la cote de défavorisation. Elle s'est donc positionnée lors de l'assemblée de parents à cet effet. C'est à suivre.

**8. Projet éducatif - ADOPTION**

Joanne explique que les enseignants l'ont regardé et en ont fait la correction.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Cindy Landry **QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent le projet éducatif.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE053-016**

**9. Règles de fonctionnement - APPROBATION**

Les notes des parents ont été prises en compte et le tout est resté comme les membres l'avaient proposé.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Shirley Fontaine **QUE** les règles de fonctionnement soient approuvées.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE053-017**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Judith Le Blanc **QUE** le volet financier soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**CE053-021**

**15. Rapport annuel – Bons coups – Prépare, adopte, transmet**

La chorale, l'élève et sa guitare, les poèmes, les célébrations, les oraux des 6<sup>e</sup> année, le spectacle des talents, l'accueil du préscolaire, les classes qui s'invitent, les grands qui aident les plus petits, l'orchestre symphonique de Longueuil, Ninja Factory (les élèves ont été complimentés de leur belle attitude), les tournois de sports, la semaine de Noël, comité code de vie, équipe-école (valeur, soutien, coopération, etc.), la directrice, implication du personnel pour les plans de leçons, l'adaptation des élèves et le soutien des parents, les enseignants ont collaboré à changer leurs pratiques, le co-enseignement.

**16. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Gabriel Allard, à 20 h 14.



---

Chloé Beaudoin-Lejour  
Présidente



---

Joanne Roy  
Directrice